



N°18
25 Juillet 2023

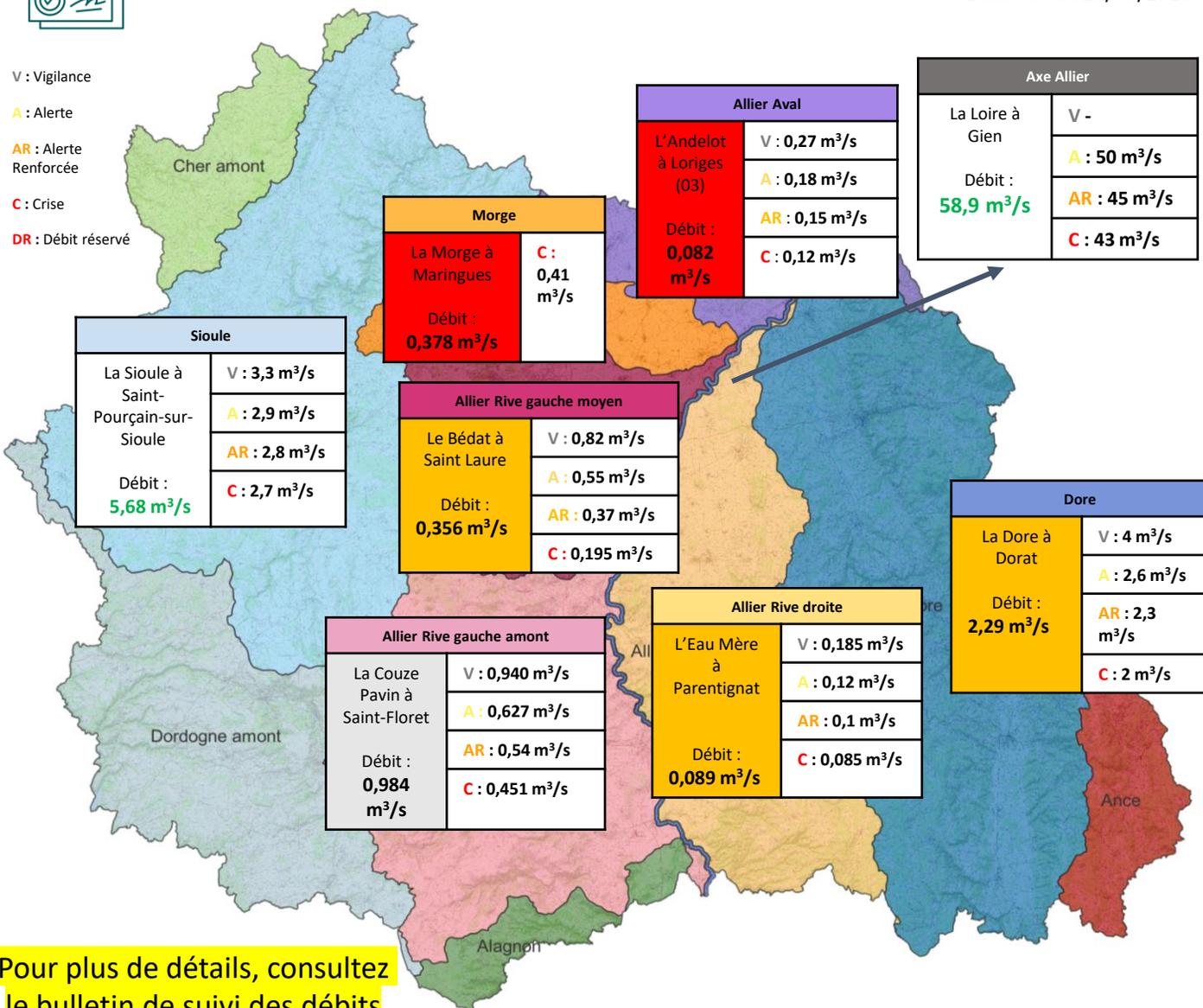
Sommaire

- État des ressources
- Météo/Climat
- Arrêté sécheresse en cours (page 3)
- Conseils irrigation (maïs et oignons)

ETAT DES RESSOURCES

Données du 25/07/2023

- V : Vigilance
- A : Alerte
- AR : Alerte Renforcée
- C : Crise
- DR : Débit réservé

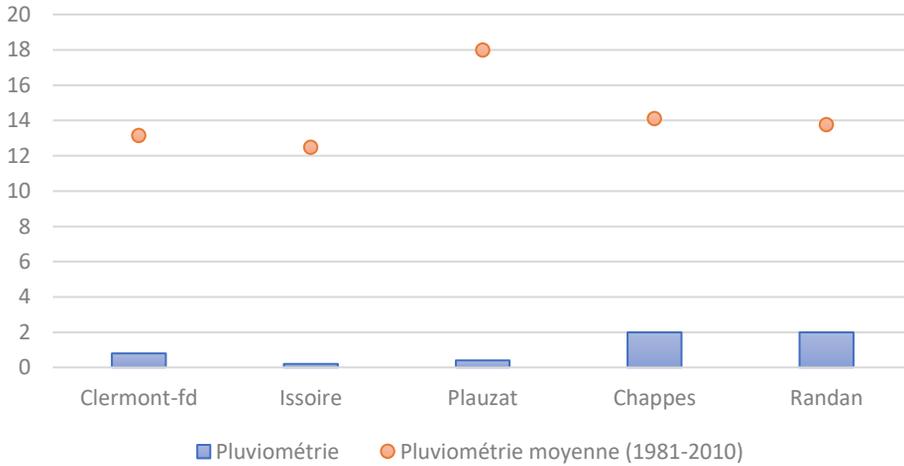


Pour plus de détails, consultez le bulletin de suivi des débits



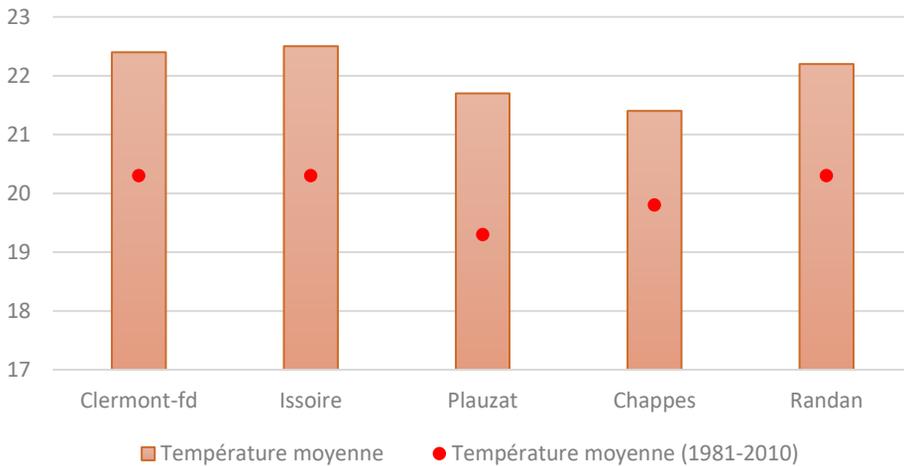
Pluviométrie et température

Pluviométrie du 17 au 23 juillet (en mm)



Pluviométrie au maximum à 2 mm (Chappes et Randan) pour la semaine dernière, clairement insuffisante par rapport à la moyenne saisonnière. Attention à la vigilance sécheresse et aux restrictions sur l'eau.

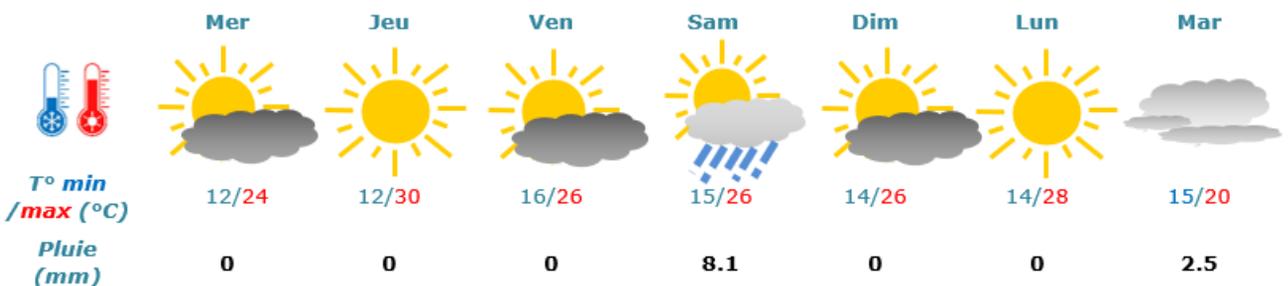
Températures moyennes du 17 au 23 juillet (°C)



Les températures moyennes sont toujours homogènes et proches des 22°C en moyenne. Elles sont toutes supérieures aux températures moyennes de presque 2°C. Elles sont toutefois légèrement retombées par rapport à la semaine précédente.

Prévisions météo

Mercredi 26 juillet au Mardi 1^{er} août, station de Clermont-Ferrand



Axe Allier :

Le comité de gestion des barrages qui devait se tenir vendredi 21/07 dernier a finalement été annulé car la situation sur l'Axe Allier (et Loire) ne le nécessitait pas.

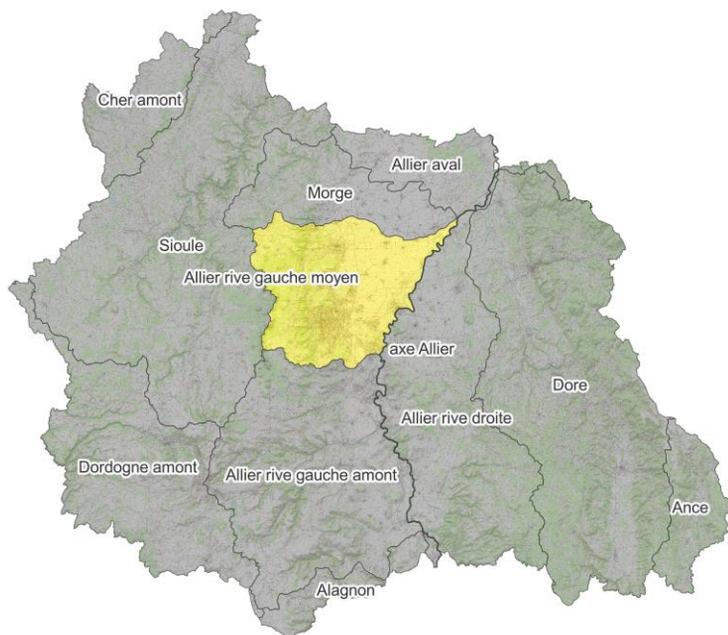
En effet, même si le niveau du barrage de Naussac est bas, le barrage de Villerest est plein et permet donc d'envisager sereinement pour l'instant un soutien d'étiage sur l'axe Loire.

Les débits d'Objectif d'Etiage (OSE) de 50 m³/s à Gien et de 10 m³/s à Vic-le-comte sont donc maintenus. Cela veut donc dire qu'il n'est pas envisagé de restrictions pour l'irrigation à court terme. Un prochain comité aura lieu le 04 août prochain.

Autres secteurs du département :

Un arrêté préfectoral a été pris le 20 juillet 2023, plaçant la zone allier rive gauche moyen en alerte.

Le reste du département reste en vigilance.



Pour la zone allier rive gauche moyen : les restrictions mises en place sont les suivantes : réduction des prélèvements à hauteur de 25% (dans le cadre de l'intégration à un tour d'eau) ou interdiction d'irrigation de 10h à 18h.

Pour le reste du département, en vigilance, il n'y a pas de restrictions d'irrigation.

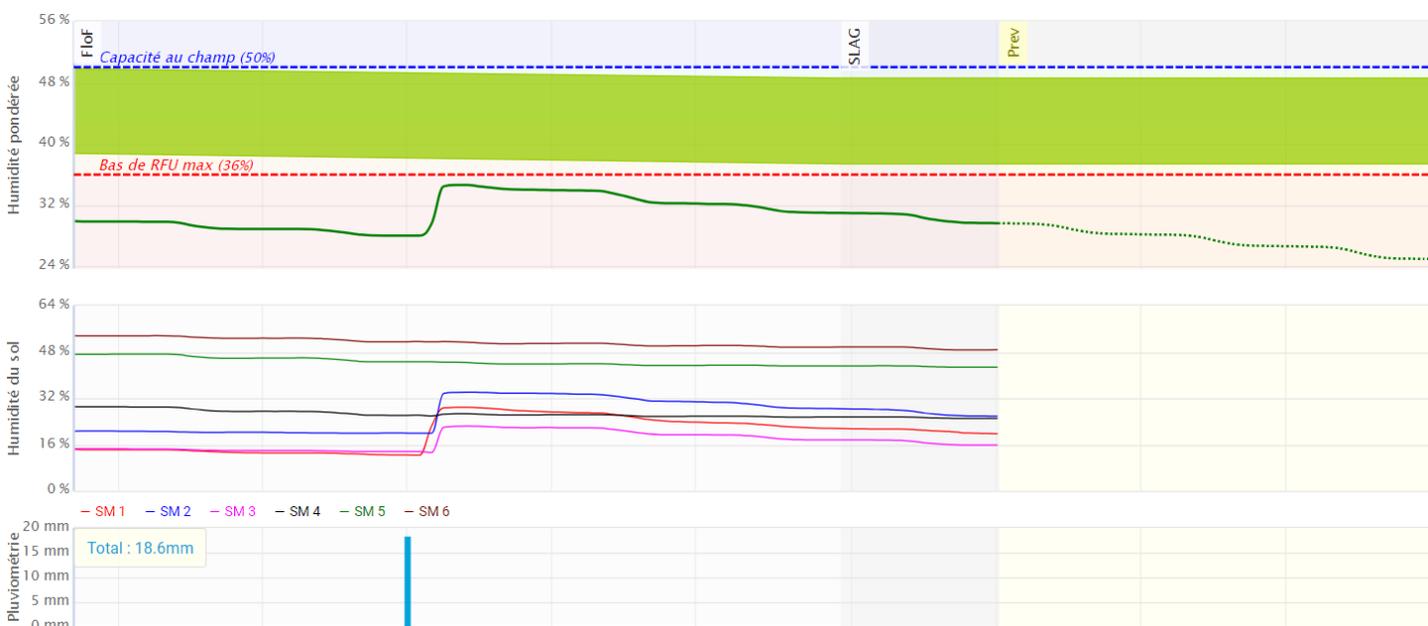
[Cliquez sur ce lien pour accéder à l'arrêté préfectoral](#)

La situation hydrologique continuant de se dégrader (comme vous pouvez le voir sur la carte en première page du document), il est fort probable qu'un nouvel arrêté soit pris assez rapidement. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Pour plus de détails sur la situation des cours d'eau, vous pouvez consulter notre bulletin de suivi des débits.

CONSEILS IRRIGATION

Maïs



Exemple de sonde capacitive installée sur maïs semence

Caractéristiques de la parcelle :

Date de semis : 25 avril 2023

Type de sol : argile

Réserve utile estimée : 40 mm

L'humidité du sol est actuellement en-dessous du seuil de RFU. L'apport d'eau du 19 juillet se remarque avec une augmentation de l'humidité du sol, mais cette pluie n'a pas été suffisante pour remplir les sols. **L'irrigation est nécessaire et urgente.**

Le second graphique nous montre un bon enracinement de la culture, jusqu'à 30 cm, avec une bonne infiltration. Le quatrième horizon (courbe noire) ne montre pas encore de réponse.

Bulletin rédigé par :

Julie DENUËLLE et Ludmilla DESHAYES

Conseillères irrigation.

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat

63170 Aubière

puydedome.chambre-agriculture.fr



Avec le soutien financier de

